

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 10 avril à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents : : 14
Votants : 15 Date de convocation : 03 avril 2019

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHARENTRE - GIRODET Maurice - Marie-Claude FOREST - CARRET Isabelle-- Christian PEILLON - Nathalie MARILLIER - Fabienne GACHE - Catherine BRUNETON- Richard VALLOT - Didier BRUNEL

Pouvoirs :

Isabelle DURAND à Nathalie Marillier

Secrétaire de séance : Robert VIANNET

✚ **Approbation du compte rendu du 06 Mars 2019**
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

Délibérations :

✚ Approbation des comptes de gestion 2018 budgets : général, assainissement, chaleur, CCAS. Les membres présents approuvent à l'unanimité.

✚ Approbation des comptes administratifs 2018
Après présentation par le maire, Mr VIANNET fait procéder au vote des comptes administratifs des différents budgets : budget général, assainissement, chaleur, CCAS

	Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
		Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL							
Résultat 2017 :	229 896.02	Résultat Reporté	229 896.02		80 562.49		
Affectation :	0.00	Opération de l'exercice	567 901.54	652 473.31	411 321.01	70 713.53	
	229 896.02	TOTAUX	567 901.54	882 369.33	411 321.01	151 276.02	1 033 645.35
		Résultats de clôture		314 467.79		-260 044.99	54 422.80
		Restes à Réaliser			217 815.16	309 199.00	
		TOTAUX CUMULES		314 467.79	217 815.16	49 154.01	363 621.80
		RESULTATS DEFINITIFS		314 467.79		-168 661.15	145 806.64
COMPTE ANNEXE POUR LA VENTE DE CHALEUR							
		Résultat Reporté		1.76			
		Opération de l'exercice	27 282.80	27 282.37			
		TOTAUX	27 282.80	27 284.13			
		Résultats de clôture		1.33			
		Restes à Réaliser					
		TOTAUX CUMULES		1.33			
		RESULTATS DEFINITIFS		1.33			

	Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
		Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT							
Résultat 2017 :	73 407.78	Résultat Reporté	73 407.78		254 102.20		
Affectation :	0.00	Opération de l'exercice	80 705.44	111 139.80	78 744.26	53 181.17	
	73 407.78	TOTAUX	80 705.44	184 547.58	78 744.26	307 283.37	491 830.95
		Résultats de clôture		103 842.14		228 539.11	332 381.25
		Restes à Réaliser			175 000.00		
		TOTAUX CUMULES		103 842.14	175 000.00	228 539.11	332 381.25
		RESULTATS DEFINITIFS		103 842.14		53 539.11	157 381.25
COMPTE ANNEXE POUR LE CCAS							
		Résultat Reporté		1 983.04			
		Opération de l'exercice	73.00	428.00			
		TOTAUX	73.00	2 411.04			
		Résultats de clôture		2 338.04			
		Restes à Réaliser					
		TOTAUX CUMULES		2 338.04			
		RESULTATS DEFINITIFS		2 338.04			

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité

- Affectation du résultat 2018 budgets : l'assemblée décide d'affecter les excédents de fonctionnement comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET GENERAL	145 806.64€	168 661 15€
ASSAINISSEMENT	103 842.14€	
CHALEUR	1.33€	
CCAS	2338.04€	

- Vote des taux d'imposition 2018 Taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti sur proposition du maire le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition pour 2019

Décide donc d'appliquer les taux suivants :

- Taxe d'habitation 10.47 %
- Taxe foncière sur terrains bâtis 13.83 %
- Taxe foncière sur terrain non bâtis 45.78 %

- Vote des budgets primitifs 2019 général, assainissement, chaleur, CCAS
Sont votés comme suit :

BUDGET GENERAL		Fonctionnement	Investissement
	Recettes	769 581.64 €	806 287.15 €
	Dépenses	769 581.64 €	806 287.15 €
ASSAINISSEMENT	Recettes	195 736.85 €	351 646.32 €
	Dépenses	195 736.85 €	351 646.32 €
Budget CHALEUR	Recettes	31 150 €	
	Dépenses	31 150 €	
CCAS	Recettes	2 446.04 €	
	Dépenses	2 446.04 €	

- Délibération recrutement CDD remplacement congés d'été
Il est décidé de recruter un agent pour deux mois Mme le maire est chargée du recrutement.

Compte rendu des commissions:

Forêt :

Le futur plan de gestion est présenté par Mr Peillon.

Une convention a été signée avec la mairie de Pelussin pour mise à disposition d'un local pour l'agent ONF Roisey participera au loyer à hauteur de 640€ annuel.

Ecole

MME Achaintre fait part des demandes de matériels : deux ordinateurs, des tablettes et un abonnement logiciel des devis vont être demandés Mme le maire souligne l'importance du budget alloué à l'école tout fonctionnement confondu hors subventions (école , cantine, périscolaire) le budget 2018 est de 177 027.18€ dont 58419.18€ à la charge de la commune de BESSEY .

Les jeunes vont participer au rassemblement des Conseils municipaux de jeunes qui se déroulera à Pélussin le 4 mai ; Ils ont travaillé sur le patrimoine de la commune (séance photos ancien/ actuel) Une somme de 25€ par enfants sera attribuée pour l'organisation de cette manifestation.

Voirie :

Plusieurs chantiers de réfection de murets ont été réalisés par les employés communaux.

PLU : Madame le maire expose le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec les personnes publiques associées :

Concernant l'agriculture une évolution de la réglementation sur certains points et la diminution des zones Ap au profit des zones A sera proposée.

Le représentant de l'état insiste sur le fait que le PLU de Roisey est surdimensionné et présente trop de possibilité de constructions. Le conseil municipal ne souhaite pas modifier le projet l'enveloppe urbaine n'a pas été étendue et de nombreux secteurs ont été classés en zone non constructible.

SCOT : Le maire fait part au conseil municipal de la réunion organisée par la CCPR avec les représentants du SCOT pour débattre du contenu du Document Orientation et d'Objectif avant que le conseil communautaire n'émette un avis sur le projet arrêté.

ELECTIONS :

Composition de la commission : Marie Claude Forest- Geneviève Joassard_ Joel VALLOT

La commission se réunira le 02 mai

La liste des électeurs pouvant participer au scrutin des élections européennes sera arrêtée le 06 mai.

Questions diverses :

SIEL : Accord de principe pour transfert de compétence IRVE (déploiement électromobilité)

SDIS : Destruction des nids d'hyménoptères : pour les particuliers ce service sera facturé 150€ les usagers sont invités à se rapprocher du secteur privé plutôt que de faire appel aux pompiers.

Prochain conseil : Le mercredi 22 MAI à 19 heures.

Séance levée à 22 heures